

RECOMMANDATIONS POUR LE BUDGET FÉDÉRAL DE 2015



Mémoire prébudgétaire présenté au Comité
permanent des finances de la Chambre des
communes par
le Réseau canadien de développement
économique communautaire

Le 5 août 2014

Remerciements

Le présent mémoire a été préparé par le
Réseau canadien de développement économique communautaire
à l'intention du Comité permanent des finances de la Chambre des communes

Les personnes et les organismes mentionnés ci-dessous sont membres du Conseil sur les politiques du Réseau canadien de développement économique communautaire.

- Crescentia Dakubo, Thunder Bay (Ont.)
- David LePage, *Accelerating Impact CCC*, Vancouver (C.-B.)
- Ed McKenna, *Nunavut Anti-Poverty Secretariat*, Iqaluit (Nt)
- Jeff Loomis, *Momentum*, Calgary (Alb.)
- Lisa Barrett, Vancouver (C.-B.)
- Lisa Widdifield, London (Ont.)
- Louis Joe Bernard, *Union of Nova Scotia Indians*, Membertou (N.-É.)
- Michaël Béland, *Coopératives et mutuelles du Canada*, Ottawa (Ont.)
- Norman Greenberg, *Alternative Programs for Youth and Families*, Halifax (N.-É.)
- Ray Wanuch, *Conseil pour l'avancement des agents de développement autochtones*, Edmonton (Alb.)
- Sara Strickland, Halifax (N.-É.)

Le Réseau canadien de développement économique communautaire

Le présent mémoire a été préparé par le Réseau canadien de développement économique communautaire (DÉC) pour le Comité permanent des finances de la Chambre des communes dans le cadre de ses consultations sur les priorités à insérer dans le budget fédéral de 2015. Le Réseau canadien de DÉC est une association nationale d'organismes communautaires, de coopératives, de caisses populaires, de fondations, de municipalités et de praticiens œuvrant pour améliorer les conditions sociales, économiques et environnementales des collectivités du Canada. Il compte plusieurs centaines d'organismes membres dans chaque province et territoire, y compris dans les collectivités urbaines, rurales, du Nord et autochtones. L'organisme a son bureau central à Victoriaville (Québec) et dispose de personnel dans les régions et de comités membres partout au Canada. Le développement économique communautaire est une initiative lancée par les citoyens pour améliorer les conditions économiques et sociales de leurs collectivités de façon intégrée et inclusive, réduisant ainsi la pauvreté, le chômage et le désavantage social en faisant l'acquisition d'éléments d'actifs et en créant des occasions.

Il est possible de communiquer avec le Réseau par l'entremise de son site Web à l'adresse <http://www.ccednet-rcdec.ca> ou en s'adressant au bureau national situé au :

59, rue Monfette, CP 119E, Victoriaville (Qc) G6P 1J8
Tél. 819-795-3056 Téléc. 819-758-2906
info@ccednet-rcdec.ca

Résumé et recommandations

Comme suite à votre demande, le Réseau canadien de DÉC fait part, au Comité permanent des finances de la Chambre des communes, de ses observations en vue de l'établissement du budget de 2015.

Nous souhaitons également présenter un témoignage devant le Comité au cours des audiences pré-budgétaires à Ottawa.

Nous sommes conscients que le budget fédéral vise à établir un équilibre entre le besoin d'assurer la viabilité financière et la création de débouchés économiques, tout en soutenant les familles, les citoyens les plus vulnérables et les collectivités. Le DÉC peut contribuer à l'atteinte de ces objectifs. Dirigé par la collectivité, il vise à créer des débouchés qui améliorent les conditions sociales et environnementales. Les dirigeants communautaires saisissent les problèmes communautaires complexes qui nécessitent des réponses diversifiées au niveau local. Les gouvernements et les entreprises ne peuvent faire cavalier seul. Les réponses qui se sont révélées les plus efficaces et durables sont le fruit de la collaboration entre plusieurs secteurs et de solides partenariats dans la collectivité.

Les exemples de DÉC au Canada montrent de quelle façon les investissements dans les entreprises de DÉC sont orientés vers les enjeux communautaires. En renforçant les collectivités et les personnes vulnérables et en favorisant l'autonomie, ces initiatives créent des débouchés économiques qui peuvent donner un excellent rendement sur l'investissement des contribuables. Conformément au principe séculaire selon lequel il vaut mieux apprendre à pêcher à celui qui a faim plutôt que de lui donner du poisson, les investissements en DÉC ont pour effet d'accroître l'autonomie, de réduire la pauvreté, d'améliorer la santé des gens et la résilience des collectivités qui peuvent prendre en main leur avenir.

Le gouvernement fédéral a l'occasion d'appliquer ces approches fructueuses et de voir à ce que ses investissements débouchent de manière durable sur une réduction de la pauvreté et sur de nouveaux emplois. Ensemble, les responsables des initiatives de DÉC et les gouvernements peuvent se concentrer sur des problèmes communautaires complexes en y appliquant des solutions sous l'égide des collectivités, des solutions qui

créent des collectivités et des économies inclusives et résilientes, soucieuses du bien-être de leurs citoyens et de celui des générations futures.

Recommandations du Réseau canadien de développement économique communautaire en vue du budget de 2015

1. Tirer parti de l'expérience qu'a le secteur du DÉC de l'exécution de contrats en relevant les pratiques les plus efficaces et en les adoptant.
2. Établir un fonds d'investissement d'impact du Canada en partenariat avec des investisseurs représentant des entreprises privées, des institutions et des organismes philanthropiques. Le gouvernement fédéral devrait investir chaque année 20 millions de dollars sur cinq ans en capitaux au premier risque, moyennant une contribution équivalente de la part d'investisseurs d'entreprises privées, d'institutions et de fondations, selon une structure de fonds de fonds.
3. Débloquer des fonds pour reproduire les initiatives d'investissement en développement économique communautaire qui portent fruit au pays.
4. Instaurer un cadre d'orientation en DÉC, intégrant les principes de DÉC et une perspective du DÉC.
5. Incorporer des critères de valeur sociale à l'ensemble des demandes de propositions et des contrats.
6. Permettre aux entreprises sociales, aux organismes sans but lucratif et aux coopératives de se prévaloir des mesures réglementaires et fiscales existantes ainsi que des programmes de développement d'entreprise mis à la disposition des petites et moyennes entreprises. En même temps, des efforts de sensibilisation devraient être déployés auprès des hauts fonctionnaires afin que les autres formes d'entreprise soient traitées sur un pied d'égalité.

Finances et investissements

Le gouvernement fédéral a commencé à examiner les nouvelles conditions dans lesquelles les gouvernements, les organismes sans but lucratif, les entreprises, les organismes de bienfaisance et les fondations conjuguent leurs efforts pour améliorer la situation socioéconomique des Canadiens. À l'échelle mondiale, les marchés à impact social axés sur le rendement sont de plus en plus utilisés pour la prestation des services gouvernementaux, et des régimes de financement novateurs ouvrent de nouvelles perspectives fort intéressantes pour les organismes sans but lucratif, les entreprises sociales et les coopératives. Des organismes de DÉC recourent depuis longtemps aux marchés axés sur les résultats qui peuvent faciliter les efforts faits par le gouvernement dans ce sens.

Pour prêter main-forte aux collectivités et aux Canadiens vulnérables, les fournisseurs de services sociaux non gouvernementaux doivent absolument avoir accès à des fonds d'investissement. Le gouvernement fédéral devrait s'unir aux investisseurs des secteurs privé, institutionnel et philanthropique pour créer le Fonds d'investissement d'impact du

Canada. Un investissement annuel de 20 millions de dollars de sa part, étayé d'une contribution équivalente de la part d'investisseurs privés et institutionnels ou de fondations, donnerait le coup d'envoi au déploiement d'investissements d'entreprises communautaires. Cela consoliderait les organismes sans but lucratif tout en diminuant le fardeau financier du gouvernement fédéral en ce qui a trait à la prestation de services de santé, d'éducation et de formation professionnelle destinés aux familles canadiennes.

Des initiatives d'investissement novatrices qui se sont révélées rentables ont été réalisées un peu partout au Canada. Le gouvernement fédéral devrait les reproduire, notamment le Chantier de l'économie sociale au Québec ou le Toronto Enterprise Fund, afin que davantage de collectivités et de gens puissent bénéficier d'investissements sur mesure et de projets de création d'emplois.

Recommandations en vue du budget fédéral de 2015

1. Tirer parti de l'expérience qu'a le secteur du DÉC de l'exécution de contrats en relevant les pratiques les plus efficaces et en les adoptant.
2. Établir un fonds d'investissement d'impact du Canada en partenariat avec des investisseurs représentant des entreprises privées, des institutions et des organismes philanthropiques. Le gouvernement fédéral devrait investir chaque année 20 millions de dollars sur cinq ans en capitaux au premier risque, moyennant une contribution équivalente de la part d'investisseurs d'organismes privés, d'institutions et de fondations, selon une structure de fonds de fonds.
3. Débloquer des fonds pour reproduire les initiatives d'investissement en développement économique communautaire qui portent fruit au pays.

Thèmes du budget visés par ces recommandations

- *Équilibrer le budget fédéral pour assurer la viabilité financière et la croissance économique.*
- *Soutenir les familles et aider les Canadiens vulnérables en mettant l'accent sur la santé, l'éducation et la formation.*

- *Assurer la sécurité et la prospérité des collectivités, notamment en soutenant les infrastructures.*
- *Optimiser le nombre et le type d'emplois pour les Canadiens.*

Il est reconnu que les initiatives de DÉC produisent des économies à moyen et à long terme en réduisant les dépenses gouvernementales. Mentionnons en particulier les organismes qui fournissent des possibilités d'emploi et de formation à des personnes en butte à des obstacles sur le marché du travail; grâce à ces organismes, des personnes jugées vulnérables qui dépendent de ressources gouvernementales (assurance-emploi, soins de santé, justice) en viennent peu à peu à occuper un emploi et à payer de l'impôt. Cette formule représente un gain net pour le budget fédéral; elle a des retombées globales sur les collectivités vulnérables et elle renforce le marché du travail tout en créant des possibilités d'emploi accessibles.

Entreprises communautaires

Des entreprises communautaires vouées au soutien des Canadiens vulnérables tiennent compte des besoins et des difficultés des collectivités rurales et urbaines. Qu'elles soient dirigées par des organismes sans but lucratif, par des coopératives ou par des microentreprises, ces entreprises innovatrices offrent, au gouvernement fédéral, un solide retour financier et social sur l'investissement.

Le gouvernement fédéral peut jouer un rôle de chef de file de manière à soutenir le travail communautaire, en instaurant un cadre stratégique aux fins du développement économique, assorti de principes, d'objectifs et d'une perspective de DÉC. Ce cadre aurait pour but de garantir que les investissements du gouvernement répondent comme il se doit aux besoins complexes des collectivités vulnérables. De cette manière, les investissements gouvernementaux pourraient avoir le maximum d'impact sur les collectivités et les économies locales viables.

La pratique d'achat classique fondée sur « le prix qui prévaut » offre des avantages limités. Le gouvernement pourrait obtenir un meilleur rendement sur l'investissement s'il pondérait son analyse de la valeur en matière d'approvisionnement, non seulement en fonction du prix et de la qualité, mais aussi en fonction des résultats sur les plans social et environnemental. Il pourrait ainsi s'assurer que ses dépenses donnent de bons résultats en matière de santé, d'éducation et de formation professionnelle dans les collectivités canadiennes. Les pratiques d'achat publiques peuvent être améliorées au moyen d'une politique d'approvisionnement sociale, qui intègre des critères de valeur sociale aux demandes de propositions et aux contrats.

Il conviendrait de modifier les régimes de taxation et de réglementation pour appuyer les entreprises à valeurs mixtes qui contribuent au bien-être social et environnemental des collectivités. Toutes formes d'entreprises, incluant les organismes sans but lucratif, les entreprises sociales, les coopératives et les nouvelles structures juridiques hybrides

devraient avoir des chances d'accès égales aux outils de développement d'entreprise appuyés par le gouvernement, incluant les services de consultation et de formation relative aux compétences en affaires, les subventions appropriées et une gamme d'outils d'investissement.

Recommandations en vue du budget fédéral de 2015

4. Instaurer un cadre d'orientation en DÉC, intégrant les principes de DÉC et une perspective du DÉC.
5. Incorporer des critères de valeur sociale à l'ensemble des demandes de propositions et des contrats.
6. Permettre aux entreprises sociales, aux organismes sans but lucratif et aux coopératives de se prévaloir des mesures réglementaires et fiscales existantes ainsi que des programmes de développement d'entreprise mis à la disposition des petites et moyennes entreprises. En même temps, des efforts de sensibilisation devraient être déployés auprès des hauts fonctionnaires afin que les autres formes d'entreprise soient traitées sur un pied d'égalité.

Thèmes du budget visés par ces recommandations

- *Équilibrer le budget fédéral pour assurer la viabilité financière et la croissance économique.*
- *Soutenir les familles et aider les Canadiens vulnérables en mettant l'accent sur la santé, l'éducation et la formation.*
- *Assurer la sécurité et la prospérité des collectivités, notamment en soutenant les infrastructures.*
- *Optimiser le nombre et le type d'emplois pour les Canadiens.*

En tenant compte davantage des répercussions sociales, environnementales et économiques des politiques et des dépenses gouvernementales, grâce à l'instauration d'un cadre de DÉC et à l'intégration de valeurs sociales, le gouvernement fédéral peut s'assurer que ses dépenses donnent les meilleurs résultats possibles et favorisent ainsi la viabilité financière. L'approvisionnement est un puissant instrument gouvernemental, et le fait d'y intégrer des critères de valeur sociale aura des retombées positives sur les collectivités et sur les personnes vulnérables, telles que la création de possibilités de formation et d'emploi accessibles pour les collectivités peu prospères.

- *Accroître la compétitivité des entreprises canadiennes par la recherche, le développement, l'innovation et la commercialisation.*
- *Améliorer les régimes canadiens de taxation et de réglementation.*

Les régimes canadiens de taxation et de réglementation créent actuellement un clivage inutile entre les entreprises traditionnelles et les entreprises sans but lucratif. Ce clivage exclut une partie importante de notre économie et empêche de nombreux entrepreneurs ingénieurs et compétents de bénéficier de programmes de développement de petites

entreprises offerts par le gouvernement fédéral. Si toutes les formes d'entreprises avaient accès à ces programmes, les règles du jeu seraient équitables et des projets créatifs ne seraient pas indûment étouffés.

		Thèmes prébudgétaires du gouvernement fédéral					
		<i>Équilibrer le budget fédéral pour assurer la viabilité financière et la croissance économique</i>	<i>Soutenir les familles et aider les Canadiens vulnérables en mettant l'accent sur la santé, l'éducation et la formation</i>	<i>Accroître la compétitivité des entreprises canadiennes par la recherche, le développement, l'innovation et la commercialisation</i>	<i>Assurer la sécurité et la prospérité des collectivités, notamment en soutenant les infrastructures</i>	<i>Améliorer les régimes canadiens de taxation et de réglementation</i>	<i>Optimiser le nombre et le type d'emplois pour les Canadiens</i>
Recommandations du Réseau canadien de DÉC	Établir un fonds d'investissement d'impact du Canada	Y	Y	Y	Y		Y
	Débloquer des fonds pour reproduire les initiatives d'investissement en DÉC réussies	Y	Y		Y		Y
	Adopter des pratiques d'attribution de contrats fondées sur le rendement et les plus efficaces	Y		Y			
	Instaurer un cadre d'orientation aux fins du DÉC	Y	Y		Y		Y
	Incorporer des critères de valeur sociale	Y	Y		Y		Y
	Adopter des mesures réglementaires et fiscales qui soient inclusives			Y		Y	